

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF050-2 - Le congé du bailleur

Durée: 3h30

Type: Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires locatifs de baux d'habitation soumis aux dispositions de la loi du 6 juillet 1989.

Objectifs pédagogiques

Identifier les causes de congés délivrés par le bailleur.

Rédiger et adresser le congé.

Pré-requis

Aucun.

Programme

- 1 Les causes de congé possibles.
 - Congé pour reprise.
 - Congé pour vendre.
 - Congé pour motif légitime et sérieux.
- 2 Délai de notification du congé.
- 3 Forme et contenu du congé.
- 4 Protections du locataire :
 - Agé.
 - Dans le cas d'une acquisition d'un bien occupé.
- 5 Spécificités dans les baux meublés et de mobilité.
- 6 Sanctions en cas de congés frauduleux.

Moyens pédagogiques



Editeur accrédité : Meelk 40 Rue du Louvre - 75001 Paris SIREN 844 282 863 RCS Paris SAS au capital de 5 000 € APE : 6201Z

TVA Intra. : FR 24 844282863 ICS : FR63ZZZ85B0FE



Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com

- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



TVA Intra. : FR 24 844282863 ICS : FR63ZZZ85B0FE